

Image not found or type unknown



Location d'un logement social

Par **princessenaouna**, le **06/04/2009** à **17:37**

Bonjour Maître,

je souhaite savoir en matière de logement social, à qui revient la charge de faire les travaux tels que changement de carrelage au sol, revêtement du sol.

Esdt ce le bailleur ou le locataire?

MERCI DE ME REPONDRE RAPIDEMENT CAR JE DEMENAGE BIENTOT
BIEN A VOUS.